

## Roulement conduite

Depuis les élections de fin 2012, la section CFDT deuxième organisation syndicale de KEOLIS Dijon du réseau DIVIA pèse sur les NAO. En effet, l'an dernier, nous avons signé un accord qui nous semblait être le meilleur compromis pour les salariés en 2013 :

- 1.5% d'augmentation du point 100.
- Prime de 250€ lancement du « Tram ».
- Prime d'habillage/Déshabillage agent atelier de 4€.
- Passage au 215 des AVSR (contrôleur).
- 1 Jour de congé supplémentaire à 35 ans d'ancienneté (soit 3 en plus : 1 à 20 ans, 2 à 25 ans, 3 à 35 ans)
- 38% de salaire en plus pour 38 ans d'ancienneté.

Sachant que les deux dernières avancées sont pour les générations qui partent à la retraite sous peu et qui ont ces anciennetés et les futurs qui partiront certainement très tard (65 ans !!!).

Les syndicats CGT et FO n'ont pas souhaité signer cet accord car la CGT (suivi par FO) souhaitait avoir une augmentation du salaire sur la problématique des samedis (majoration de 50% pour un travail du samedi). L'accord NAO ayant été signé par notre seule organisation, a pu être mis en place, car avec nos 33% aux élections, nous pouvions travailler seul ayant détrôné le syndicat FO (syndicat historique de l'entreprise et seul à l'origine de la STRD) à une encablure de la CGT.

N'ayant de fait rien obtenu, ces deux syndicats au lieu de dénoncer l'accord (chose qu'il pouvait faire les jours suivants notre signature) ont préféré lancer une grève reconductible sur les samedis afin d'essayer de mettre la pression sur la direction pour obtenir un plus pour les NAO (en effet leurs tactiques étaient de dire que l'accord n'était pas si mauvais que cela, sinon ils l'auraient dénoncé).

Au fil des samedis (d'avril à décembre, soit plus de 6 mois de grève), les demandes se sont trouvées de plus en plus petites et une entreprise qui ne lâchait rien.

- Les 5 premiers samedis taux de grévistes aux alentours des 75%, avec des demandes qui avaient déjà baissés 25% de majoration pour un samedi travaillé.
- Les samedis suivants jusqu'à début décembre se sont amenuisé à un taux de grévistes tombé à 35% maxi et une entreprise qui ne perdait plus un € sur cette grève et des demandes des deux syndicats devenu très très très basses (sur la fin cela était 12,5% et que pour les services d'après-midi).
- L'apothéose a été la signature d'un protocole de levée de grève le 3 décembre qui ne reprenait en rien les demandes des deux syndicats. Il y a eu juste un nouveau roulement qui indiquait que certains repos semaines était décalés aux samedis (R.D. : repos décalés) et que ceux-ci était à la disposition du service planning jusqu'au mardi précédent le R.D.

Cette nouvelle grille de roulement a été mise en place par la direction en accord avec ces deux syndicats sans demander évidemment à notre organisation si nous voulions la mettre en place dès janvier 2014. Les salariés comme nous l'avions prédit se sont rendu compte de l'idiotie de ce type de roulement sur plusieurs points :

- ✚ Les samedis sont toujours autant travaillés car le planning les prends quasi systématiquement sans le demander (ils ont la possibilité de le faire jusqu'au mardi précédent).
- ✚ Les roulements ont changés et de fait les conducteurs se retrouvent avec des périodes de travail beaucoup plus longues, jusqu'à trois semaines de 5 jours travaillés et parfois même 6.

Nous avons très vite dénoncé ce roulement et avons demandé à la direction de revenir sur le roulement qui avait signé par un protocole d'accord en 2011 (CFDT FO et CGT signataire). En effet l'entreprise se retrouve dans une situation particulière, elle n'a pas le droit de mettre en place un nouveau roulement sans faire un avenant au protocole d'accord de 2011, le protocole de levée de grève du 3 décembre 2013 n'ayant aucune valeur légale sur cela.

Nous avons voulu négocier depuis début mars avec l'entreprise afin qu'elle revienne sur sa décision d'imposer ce type de roulement. Elle ne le souhaite pas car elle a réussi, grâce à ces syndicats jusqu'au « boutiste » (et incapable de voir et récupérer leurs erreurs), à imposer une énorme souplesse aux conducteurs qui les fatigue encore plus par rapport à l'ancien roulement.

Ce phénomène a augmenté le taux d'absentéisme et de fait la direction nous demande sur les NAO 2014 de baisser nos prétentions, dues aux grèves de 2013 et à l'absentéisme croissant.

Notre réaction à la décision de l'entreprise et la bêtise de ces deux syndicats, est d'aller au TGI (tribunal de grande instance) afin d'obliger la direction à revenir sur les anciens roulements et à être condamné aux dépens (aucun avenant leur permettait de faire cela).

Il a fallu un an pour que certains de nos collègues comprennent la façon de travailler de FO et CGT. Certains rendent leur cartes, d'autres ne voteront plus pour eux aux prochaines élections. Les mémoires sont courtes et nous rappelleront à tous comment la CFDT travaille dans l'entreprise et comment nous négocions pour un mieux-être de chacun sans vouloir aller dans le « BOUT du BOUT ». Les accords que nous signons ne sont jamais les meilleurs mais ils restent souvent un bon compromis avant la grève pour éviter des dérapages inutiles que nous avons vécus chez KEOLIS Dijon.

Notre action pèse et les interventions qui sont en cours auprès de toutes les instances aboutiront le plus tôt possible.

Le délégué Syndical pour l'équipe CFDT DIVIA

F. Vandembroucke

